

FRANÇOIS BÉDARIDA

LA STRATÉGIE SECRÈTE DE LA DRÔLE DE GUERRE

PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES FOLITIQUES & EDITIONS DU CNRS

LA STRATÉGIE SECRÈTE DE LA DRÔLE DE GUERRE

Presses de la Fondation nationale des sciences politiques 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris cédex 07

Editions du CNRS 15, quai Anatole-France, 75700 Paris

FRANCOIS BÉDARIDA

LA STRATÉGIE SECRÈTE DE LA DRÔLE DE GUERRE

Le Conseil Suprême Interallié

SEPTEMBRE

AVRIL 1940

PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

& EDITIONS DU CNRS
Extrait de la publication

© 1979 Presses de la Fondation nationale des sciences politiques /

Centre national de la recherche scientifique
ISBN 2-7246-0428-8 (Presses de la Fondation nationale des
sciences politiques)
ISBN 2-222-02535-4 (Centre national de la recherche scientifi-

que)

THE MESSENGER

Among the soldiers this is muttered,
That here you maintain several factions;
And, whilst a field should be dispatch'd and fought,
You are disputing of your generals.
One would have lingering wars with little cost;
Another would fly swift, but wanteth wings;
A third thinks, without expense at all,
By guileful fair words peace may be obtain'd.
Awake, awake...

Shakespeare King Henry the Sixth, I, 1.

LE MESSAGER

Parmi les soldats l'on murmure :
Qu'ici vous fomentez les factions,
Et que tandis qu'il faudrait expédier des troupes et livrer bataille,
Vous en êtes à disputer sur vos généraux.
L'un voudrait une guerre languissante qui coûte peu ;
Un autre voudrait voler à toute vitesse, mais manque d'ailes ;
Un troisième croit que sans dépense aucune
On peut obtenir la paix avec de belles et astucieuses paroles.
Réveillez-vous, réveillez-vous...



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	11
Abréviations	20
Introduction	
Le Conseil suprême interallié : l'institution	23
Les origines du Conseil suprême	24
1940 La rédaction des procès-verbaux. L'évolution de l'institution : projets d'avenir	30 35 42
Les figures principales du Conseil suprême	51
Les protagonistes français	52
Les protagonistes britanniques	65
Conseil suprême interallié : 12 septembre 1939	
Les données stratégiques et politiques des premiers jours de la guerre Comment a été réuni pour la première fois le Conseil suprême Première séance du Conseil suprême interallié, mardi 12 septembre 1939, Abbeville	79 85 89 107
Conseil suprême interallié : 22 septembre 1939	
Les données militaires et diplomatiques	115 121
1939, Brighton	123 142
Conseil suprême interallié : 17 novembre 1939	
Les origines : de la Belgique à la Ruhr. Préparatifs et déroulement de la séance Troisième séance du Conseil suprême interallié, vendredi 17 novembre 1939, Londres	149 156 159
Le bilan	180

Conseil suprême interallié : 19 décembre 1939	
Le contexte	185
Le problème balkanique, 186. La guerre de Finlande, 189. Un enga- gement à ne pas conclure de paix séparée ?, 196.	
Le déroulement de la séance	199
Paris Les résultats	201 230
Conseil suprême interallié : 5 février 1940	
L'imbroglio finlandais Préparatifs et déroulement de la séance Cinquième séance du Conseil suprême interallié, lundi 5 février 1940,	235 244
Paris	251 273
Conseil suprême interallié : 28 mars 1940	
La situation de guerre en mars 1940	279
Données stratégiques, politiques et diplomatiques	279
Préparatifs et déroulement de la séance	305
Sixième séance du Conseil suprême interallié, jeudi 28 mars 1940, Londres Résultats et conséquences	311 355
Conseil suprême interallié : 9 avril 1940	
Une séance improvisée : Norvège et Belgique	363 371
Au lendemain du Conseil suprême	392
Conseil suprême interallié : 22-23 avril 1940	
Les données politiques et militaires de la campagne de Norvège, 397. Encore le Caucase, 404.	397
Préparatifs et déroulement de la réunion	408
avril 1940, Paris	413
Conseil suprême interallié : 27 avril 1940	
Désastre en Norvège et convocation brusquée du Conseil suprême	479
Préparatifs et déroulement de la séance	490
Suites immédiates du Conseil suprême et contrecoups sur les relations franco-britanniques	495 519
	719
Conclusion	529

Annexes

 Le Conseil suprême interallié pendant la première guerre mondiale, 	
1917-1918	541
II. Etat des forces aériennes (réclles et supposées) des belligérants en 1939-1940	545
III. Répertoire biographique des participants du Conseil suprême interallié	548
Cartes	
 Les Balkans et le Moyen-Orient de l'automne 1939 au printemps 1940. 	561
2. La Belgique et le « plan D »	562
3. L'Europe du Nord et ses enjeux stratégiques en 1939-1940	563
4. La campagne de Norvège	564
Index	565



AVANT-PROPOS

Qu'il me soit permis, pour commencer, de situer l'objet de ce livre. Et pour ce faire d'en exposer l'origine. Parmi les abondants papiers Daladier, déposés depuis 1972 à la Fondation nationale des sciences politiques, le regretté Pierre Renouvin avait sélectionné un ensemble constitué par les procès-verbaux du Conseil suprême interallié de 1939-1940 et il avait suggéré d'en établir une édition critique. La Fondation, par la voix de Pierre Nora, s'est alors adressée à moi et m'a confié le travail. D'un simple recueil, au départ, de documents présentés et annotés, la tâche s'est bientôt élargie jusqu'à englober l'histoire des relations franco-britanniques pendant la « drôle de guerre » et même, dans une certaine mesure, l'histoire de cette guerre elle-même, du moins telle qu'elle peut être vue et interprétée sous l'angle des instances supérieures de décision alliées.

Pour un tel sujet, les matériaux — que ce soit à l'état brut ou sous forme d'éléments partiellement élaborés — étaient immenses. Je me suis donc fixé une perspective centrale. L'axe de ce travail, ce sont les délibérations du Conseil suprême interallié, avec ce qui les a précédées et qui contribue à les expliquer, et ce qui les a suivies et prolongées.

Ce n'est pas à moi, bien sûr, de me prononcer sur l'intérêt des documents rassemblés ici. Le lecteur jugera. En revanche, ce que je voudrais tenter brièvement, c'est d'expliquer à la fois la démarche adoptée et le parti suivi, au triple point de vue de la délimitation du sujet, de la présentation des documents et de la méthode d'interprétation.

En ce qui concerne la délimitation chronologique, je me suis cantonné strictement à la période de la « drôle de guerre » : période d'un peu plus de huit mois, qui s'étend du 3 septembre 1939 au

10 mai 1940 et au cours de laquelle le Conseil suprême interallié s'est réuni neuf fois (la première séance date du 12 septembre 1939, la dernière du 27 avril 1940). On objectera peut-être qu'il s'agit d'un découpage arbitraire, puisque le Conseil, loin de fonctionner seulement pendant cette phase de guerre « passive », a siégé encore à plusieurs reprises au cours de la guerre « active » : il se réunit en effet à Paris le 22 et le 31 mai, et sur la Loire, le 11, le 12 et le 13 juin 1940. L'objection n'est certes pas sans valeur. Si je ne l'ai pas retenue, c'est d'abord parce que, la « drôle de guerre » constituant par elle-même un ensemble homogène, les Conseils suprêmes qui s'y rattachent forment eux aussi un tout. Les perspectives stratégiques et politiques qui y sont débattues sont spécifiquement celles d'une guerre d'attente et d'inaction. Au contraire, ce sont des problèmes d'un ordre tout différent - ceux d'une guerre-éclair, d'une armée en débâcle et d'un éventuel armistice — auxquels le Conseil suprême a à faire face au cours de la bataille de France. Et ces séances, dès lors, s'organisent en un second ensemble. Autre différence, à mes yeux essentielle. Autant les réunions interalliées tenues entre septembre 1939 et avril 1940, précisément parce qu'elles prenaient place dans une phase de calme, ont été des réunions préparées et étudiées - à une ou deux exceptions près -, autant les délibérations organisées en catastrophe en mai et juin 1940 ont un caractère improvisé, bousculé, voire décousu, tant elles dépendent de l'événement immédiat au lieu de se rattacher à des considérations réfléchies de stratégie globale.

La présentation adoptée vise, d'une part, à reproduire les documents dans leur intégralité, d'autre part, à retracer le contexte événementiel et à proposer des lignes d'interprétation et d'explication. Sans doute une littérature considérable et de qualité a-t-elle déjà été consacrée à la « drôle de guerre » 1. Mais ici, c'est le contact direct avec les archives que nous proposons en même temps au lecteur. Le plan consiste, au cours d'une longue introduction, à faire l'histori-

^{1.} Citons, parmi les ouvrages les plus utiles et les plus récents: en français, H. Michel, La drôle de guerre, Paris, 1971; F. Kersaudy, Stratèges et Norvège, Paris, 1977; G. Rossi-Landi, La drôle de guerre: la vie politique en France, Paris, 1971; P. Fridenson et J. Lecuir, La France et la Grande-Bretagne face aux problèmes aériens (1935-1940), Paris, 1976; en anglais, J.R.M. Butler, Grand Strategy, Londres, 1957, vol. II;

E.L. Woodward, British Foreign Policy in the Second World War, Londres, 1970, vol. I 1939-1941; R. Parkinson, Peace for our Time: Munich to Dunkirk, Londres, 1971; J. Lukács, The Last European War (September 1939-December 1941), New York, 1976. Précisons aussi qu'il existe parallèlement quantité d'ouvrages dont le manque de caractère scientifique rend la fréquentation aléatoire et d'intérèt limité.

que du Conseil suprême (origines, fonctionnement, évolution et développements de l'institution), puis à en évoquer les figures majeures (Daladier, Reynaud, Gamelin, Chamberlain, Churchill), A partir de là, le corps du livre comprend les neuf séances successives du Conseil suprême. Pour chacune d'elles, l'ordre suivi est le même. Pour commencer, une analyse des circonstances dans lesquelles la réunion a lieu (le contexte militaire, diplomatique et politique) et des raisons pour lesquelles elle prend place. Ensuite vient une description de la préparation, de l'ordre du jour et du déroulement de la séance. Ici est alors inséré le texte du procès-verbal, comprenant les délibérations intégrales ainsi que les résolutions adoptées en conclusion. Sur chaque procès-verbal, j'ai procédé à une double annotation : d'une part, un apparat critique, dont l'obiet est de signaler les variations et différences entre la version française et la version anglaise du compte rendu officiel, d'autre part, des notes explicatives placées partout où elles m'ont paru utiles à l'intelligence du texte. Pour finir, l'on trouvera un bref bilan de la séance, de façon à en dégager le sens et la portée et à indiquer les conséquences que les décisions prises ont eues sur la conduite de la guerre et la suite des événements.

Dans cette entreprise, une démarche primordiale a consisté à confronter les procès-verbaux du Conseil suprême interallié avec trois autres catégories de sources et de travaux. En premier lieu, les mémoires et souvenirs publiés par les acteurs et les témoins, ainsi que les carnets personnels rédigés au jour le jour par certains d'entre eux et édités après leur mort ; dans ce même groupe, il faut ranger aussi les quelques témoignages oraux que j'ai pu recueillir auprès de personnalités toujours vivantes. En deuxième lieu, les archives publiques ou privées (documents diplomatiques, délibérations gouvernementales, documents et notes d'état-major, rapports et notes de toute sorte, journaux privés, etc.). Ici, le travail est tout à fait possible — quoique accablant — du côté britannique, puisque l'on peut consulter au Public Record Office toutes les archives de la deuxième guerre mondiale. En revanche, la tâche s'avère plus délicate du côté français dans la mesure où, pour des raisons multiples, l'accès aux archives reste compliqué et parfois impossible. Enfin, j'ai utilisé, bien entendu, les très nombreux travaux menés par les historiens depuis 1940, travaux dont l'aire d'investigation s'est élargie au fur et à mesure que s'ouvraient les archives, publiques ou privées. Sans oser prétendre que de cette confrontation jaillit la lumière, la démarche m'a paru stimulante et féconde (mais ici le lecteur sera meilleur juge). Au total, il me semble que se dégage un tableau relativement cohérent de l'activité du Conseil suprême au cours des huit mois de la « drôle de guerre ».

Toujours sur le plan de la méthode, indiquons par ailleurs deux limitations tout à fait évidentes de ce livre. D'abord, si les procèsverbaux du Conseil suprême sont inédits, ils ne sont pas pour autant inconnus. Non seulement dans leur version anglaise ils se trouvent accessibles à tout chercheur au Public Record Office 2, et par voie de conséquence, ils ont déjà été utilisés par nombre d'historiens, mais plusieurs des souvenirs et témoignages publiés après la guerre par des dirigeants, civils ou militaires, de cette période ont fait de larges emprunts au texte des comptes rendus. Ainsi en va-t-il des mémoires de Churchill, de Gamelin, de Reynaud et des carnets de Villelume 3. D'autre part, toute édition de documents comporte per se des frontières strictes. Ce serait une grave erreur et une prétention inacceptable que de vouloir en tirer plus qu'elle ne peut en donner. Il importe donc de rester modeste. Une publication d'archives. contribution importante à la connaissance, ne saurait avoir un caractère ni décisif ni global.

« Drôle de guerre » : si l'expression a fait fortune, n'est-ce point parce que d'emblée elle a paru si bien adaptée à la réalité — cette réalité, faite à la fois de farce et de tragédie, où pendant huit mois de guerre passive (sauf sur mer) se mêlent projets rentrés, déclamations verbales et lâche soulagement, avec à l'horizon l'ombre du destin qui plane indéterminée et menaçante sur les belligérants ? Dans ses carnets journaliers, un chaud partisan de Chamberlain s'interrogeait en ces termes un soir de l'automne 1939 : « Ce n'est pas une guerre. Hitler est vraiment malin. Est-ce qu'il essaie de nous tuer d'ennui pour nous amener à la paix ? 4 »

En France, la formule « drôle de guerre » a été lancée par Roland Dorgelès qui, à la suite d'un reportage au front, fait paraître en octobre 1939 un article dans *Gringoire* ⁵ où, pour la première fois, le terme apparaît. Et très vite celui-ci fait le tour du pays.

En Angleterre, trois expressions prennent naissance au même moment : phoney war, twilight war, bore war. La première a eu

Les procès-verbaux du Conseil suprême se trouvent rassemblés dans la série CAB/99/3.

Certains procèdent avec plus de discrétion (Gamelin s'en est expliqué: Servir, Paris, 1947, t. III, p. 110) que d'autres (chez P. de Villelume, Journal d'une défaite, 1939-1940, Paris, 1976, on trouve par exemple un compte rendu mot à mot des délibérations d'avril 1940).

Chips: The Diaries of Sit Henry Channon, edited by R. Rhodes James, Londres, 1967, p. 224.

Cf. le livre de souvenirs et de reportages de R. Dorgelès, La drôle de guerre, Paris, 1957. L'article de Gringoire intitulé: « Drôle de guerre » est reproduit p. 22-35.

beau être revendiquée par les Américains sous prétexte qu'elle aurait été employée d'abord aux Etats-Unis par le président de la commission des Affaires étrangères du Sénat 6, les Anglais ont rétorqué que c'est à eux qu'en revenait, sans conteste possible, la propriété littéraire, puisque le mot phoney war, synonyme de « semblant de guerre », avait déjà été utilisé par les journalistes pendant la guerre de Crimée en 1855 (il s'agissait alors d'expliquer à l'opinion comment les opérations devant Sébastopol se trouvaient bloquées, les Franco-Anglais et les Russes restant face à face sans combattre). Quant à l'appellation de « guerre crépusculaire », twilight war, elle a été inventée par Chamberlain qui, le 23 septembre, écrivait : « On peut déià voir combien cette guerre crépusculaire éprouve les nerfs de la population. 7 » Enfin, le terme de « guerre de l'ennui », bore war, s'il a connu pendant un temps une certaine faveur, dans la mesure où il traduisait un état d'esprit largement répandu, n'est pas vraiment passé à la postérité.

Toutefois, en ce domaine il convient de prendre garde, car, par sa nature même, la « drôle de guerre » constitue un terrain idéal pour une mauvaise lecture de l'histoire. D'instinct, la tentation n'est-elle pas en chacun de juger avec commisération la politique suivie, la mollesse et la passivité dans la conduite de la guerre, en jetant la pierre en bloc à tous les responsables, civils ou militaires ? Méfionsnous donc des jugements hâtifs, tranchants - et par trop faciles! D'abord, comme toujours en histoire, il importe de comprendre et non de condamner. D'autre part, le lecteur doit faire l'effort mental indispensable pour se replacer dans la psychologie des contemporains : psychologie souvent pauvre en informations et en analyses, reflétant toutes les contradictions de deux peuples démocratiques et pacifiques jetés dans un conflit qu'ils ont dû accepter, mais qu'ils n'ont point su préparer, et chez qui les peurs pour être souvent imaginaires n'en sont pas moins intensément ressenties. Enfin, et surtout, au lieu de critiquer sans rémission l'aveuglement des dirigeants de la « drôle de guerre », rappelons-nous qu'ils ne bénéficiaient pas comme nous (pour qui du coup tout s'éclaire et se met en place

Cf. R. Murphy, A Diplomat among Warriors, New York, 1964, tr. fr. Un diplomate parmi les guettiers, Paris, 1965, p. 37-38.

Lettre privée citée par K. Feiling, The Life of Neville Chamberlain, Londres, 1946, p. 424. On remarquera que Chamberlain inverse les termes, écrivant

[«] this twilight war ». Dans ses mémoires, Churchill a repris l'expression, intitulant un volume entier The twilight war (traduit en français sous le titre La « drôle de guerre »). Voir en particulier W. Churchill, La seconde guerre mondiale, Paris, 1948, t. I, La « drôle de guerre », t. II, p. 20.

avec aisance) de la connaissance de la suite des événements. Certes, la guerre que l'on attend en 1939-1940 n'est pas la guerre que l'on aura à affronter dans la réalité, mais comment s'en rendre compte avant d'en avoir fait personnellement l'amère et cruelle expérience?

Jamais le présent travail n'aurait pu être mené à bien s'il n'avait bénéficié d'une multitude de concours. Qu'il me soit permis en conséquence d'énumérer les nombreuses dettes de reconnaissance que j'ai contractées. Et d'abord d'évoquer, en premier lieu, la mémoire du doyen Renouvin qui, non content d'avoir été l'instigateur de cet ouvrage, en avait suivi la progression avec attention et qui s'en entretenait encore avec moi l'avant-veille de sa mort.

Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance respectueuse à Mme E. Daladier qui, par l'intermédiaire de Pietre Nora, a bien voulu m'accorder le plein et libre usage de tous les documents présentés ici. Parmi les personnalités ayant pris part aux séances du Conseil suprême ou ayant suivi de près ses travaux, et que j'ai questionnées à titre de témoins, non sans les soumettre parfois à de longues et fastidieuses interrogations, je tiens à remercier très chaleureusement, du côté britannique, Sir Arthur Rucker, le général Sir Ian Jacob, Sir Frank Roberts; et du côté français, tout d'abord M. Roland de Margerie, puis M. Roger Génébrier et le regretté Wilfrid Baumgartner. Par ailleurs, Mrs Lloyd m'a aimablement autorisé à citer des extraits importants de la correspondance de son père, Neville Chamberlain.

Mes remerciements vont aussi à mes collègues et amis qui, spécialistes d'un domaine et de problèmes au milieu desquels je me sentais quelque peu néophyte, m'ont aidé de leur science et de leurs conseils: tout d'abord, du côté britannique, Sir William Deakin, David Dilks, Douglas Johnson, Peter Ludlow, ainsi que Noble Frankland, Norman Gibbs, l'amiral Sir Peter Gretton, le Group Captain Haslam, Michael Howard, Alastair Parker; à Oslo, Magne Slodvin, Olav Riste, et à Tromsö, Georg Harbitz; à Bruxelles, Jean Vanwelkenhuyzen; à Paris enfin, Henri Michel, Jean-Pierre Azéma, Patrick Fridenson, François Kersaudy.

Plusieurs institutions ont joué un rôle capital dans la réalisation de ce travail. D'abord et avant tout la Fondation nationale des sciences politiques, dont les services et les ressources, généreusement mis à notre disposition, m'ont épaulé à chaque stade de la recherche et de la rédaction. Que soient en particulier remerciés Amélie Avenet, Louis Bodin, Janine Bourdin, Marie-Geneviève Chevignard, Germaine George, Serge Hurtig. D'autre part, le ministère des Affaires étrangères a bien voulu m'ouvrir à titre exceptionnel ses trésors. Par ailleurs, grâce à la bienveillance de Son Excellence M. Jacques de

Beaumarchais, ambassadeur de France, j'ai pu avoir accès aux archives de l'ambassade de France à Londres (où Tristan d'Albis m'a aimablement facilité la tâche). Enfin, je dois remercier également, à Vincennes, le Service historique de l'armée de terre et celui de l'armée de l'air, dont la contribution m'a été très précieuse, et à Oxford, All Souls College, qui, à l'occasion de ce travail, m'a une fois de plus fait bénéficier de son hospitalité et de son soutien.

Il va de soi néanmoins que si, au stade du rassemblement des données, tous les noms cités ont fourni une contribution irremplacable, l'utilisation de ces matériaux et les jugements auxquels elle a donné lieu sont uniquement miens et que j'en porte par conséquent l'entière responsabilité. Tâche redoutable en vérité pour l'historien que celle de l'interprétation en une période aussi controversée. Ce qui est en jeu en effet, ce n'est pas seulement l'attitude des gouvernements de deux grandes démocraties « amies et alliées » à travers l'organe suprême de leur coopération. Ce sont les ressorts cachés, les pourquoi de décisions et de choix qui traduisent les jeux divergents des grandes forces historiques : militaires et économiques, politiques et idéologiques, sociales et psychologiques. Il y a plus de trente-cinq ans, au lendemain même du désastre de 1940, Marc Bloch, faisant retour sur les événements, en particulier sur les voies suivies par l'Entente et sur l'échec de celle-ci, notait : « Les Anglais , d'ailleurs, avons-nous su jamais organiser notre coopération avec eux? Nulle part, la fatale insuffisance de nos liaisons, au sens plein du mot, n'apparut sous un jour plus cruel. Mais le problème de l'alliance ratée est trop complexe, il a prêté aussi à de trop ardentes et trop vilaines polémiques pour souffrir de n'être abordé que de biais. Il faut, une bonne fois, avoir le courage de le prendre corps à corps. 8 » A cet appel à la recherche lancé par l'un des plus grands maîtres de l'histoire française, peu de voix malheureusement ont jusqu'ici répondu. Pour ma part, mes efforts seraient amplement récompensés, s'ils contribuaient, modestement, à proposer quelques éléments de réponse 9.

M. Bloch, L'étrange défaite, Paris, éd. de 1946, p. 87-88.

Le manuscrit de cet ouvrage était terminé dans les derniers jours de 1976, et dans la mesure où divers obstacles en ont retardé la publication, la bibliographie utilisée s'arrête à la même date.

Il convient, toutefois, de mentionner plusieurs ouvrages importants parus depuis (même s'ils n'ont pu être utilisés

dans le livre), en particulier le témoignage de D. Leca, La rupture de 1940, Paris, 1978, et l'analyse de D. Dilks, The Twilight War and the Fall of France: Chamberlain and Churchill in 1940 », Transactions of the Royal Historical Society, 5th series, vol. 28, 1978, p. 61-86. La thèse de troisième cycle de F. Kersaudy a été éditée (pour l'essentiel) sous le titre Statèges et Norvège 1940,

Paris, 1977, et les actes du colloque franco-britannique tenu en décembre 1975 sous les auspices du Comité international d'histoire de la deuxième guerre mondiale sont en cours de publication. Français et Britanniques dans la drôle de guerre, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1979.

Signalons aussi: P. Marguerat, Le III' Reich et le pétrole roumain 1938-1940, Leyde, 1977; colonel Pavillon (R. de), Les dessous de l'expédition de Norvège, 1940, Paris, 1976 (Témoignages, Amicale des anciens de Namsos); P. Le Goyet, « Débarquements en Scandinavie (1940) », Revue internationale. d'histoire militaire, 1976, 35, p. 163-203; R. Lewin, Ultra goes to war, Londres, 1978; C. Cruickshank, The fourth

arm: psychological warfare 1938-1945, Londres, 1978; R. V. Jones, Most secret war: British scientific intelligence 1939-1945, Londres, 1978. L'ouvrage, paru en suédois en 1973, de W.M. Carlgren a été traduit en anglais sous le titre Swedish foreign policy during the second world war, Londres, 1978. A signaler aussi un numéro spécial de la Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale, « La Suède pendant la guerre », n° 109, janvier 1977, et un autre du Scandinavian Journal of History, « The great powers and the Nordic countries 1939-1940 », 1977, vol. 2, nº 1-2. Sur la Belgique, importante synthèse de J. Vanwelkenhuyzen, Neutralité armée : la politique militaire de la Belgique pendant la drôle de guerre, Bruxelles, 1979.

NOTE SUR LES DOCUMENTS

PRÉSENTATION ET PROVENANCE

- 1. Pour chacune des neuf séances du Conseil suprême, le texte du procès-verbal est celui de l'exemplaire conservé dans les papiers Daladier, aux archives de la Fondation nationale des sciences politiques, sous la référence 3 DA 2/2 (12 septembre, 22 septembre, 17 novembre et 19 décembre 1939) et 3 DA 5/3 à 5 (5 février, 28 mars, 9 avril, 22-23 avril, 27 avril 1940). Toutefois, le procès-verbal de la séance du 28 mars 1940 ne correspond pas à la version originelle, telle qu'elle existe dans les archives Daladier. Il s'agit d'une version rectifiée, tenant compte de diverses corrections apportées officiellement après coup et dont le détail est donné dans une liste d'errata et de corrigenda figurant dans les papiers Reynaud-Dejean.
- 2. Le texte des résolutions provient de sources diverses : papiers Daladier (5 février, 28 mars, 9 avril, 22-23 avril), papiers Reynaud (27 avril), Service historique de l'armée de terre (12 septembre, 17 novembre et partiellement 19 décembre). Cf. infra, « La rédaction des procès-verbaux », p. 28-30.
- Les documents sont publiés in extenso d'après le texte dactylographié original. On a apporté seulement deux petites modifications:
- d'une part, quelques retouches minimes de forme là où le texte l'imposait à l'évidence (y compris certaines adjonctions placées entre crochets): le total ne doit guère dépasser la vingtaine;
- d'autre part, l'orthographe des noms de lieux et de personnes a été modernisée et autant que possible uniformisée (en particulier pour les noms norvégiens).
- 4. Etant donné qu'il existe de légères différences entre le texte français et le texte anglais des procès-verbaux, un apparat critique placé en bas de page indique les variantes significatives. Chaque variante (en anglais) est désignée par une lettre capitale: A, B, C... (En outre, pour la séance du 12 septembre qui comporte deux procès-verbaux en français, les notes numérotées: a, b, c..., sont rédigées d'après la version de l'état-major du général Gamelin et forment ainsi un second apparat critique. Cf. infra, « La rédaction des procès-verbaux », note 1, p. 35.)

La fabrication de cet ouvrage a été réalisée par l'Imprimerie Chirat, 42540 Saint-Just-la-Pendue



Achevé d'imprimer en septembre 1979 Dépôt légal 1979 : N° 2603

IMPRIMÉ EN FRANCE

